



LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°66 du 10 Août 2007

1 – NOUVELLE DE LA FEDERATION DES DIRECTEURS

Décès de notre collègue **Georges BOUTIGNY** – Directeur retraité de l'Office du Var et qui fut Vice Président de la Fédération.

2 - NOUVELLE DES ASSOCIATIONS REGIONALES

L'Association des Régions de l'EST a prévu une rencontre les 6 et 7 Septembre à Metz qui portera essentiellement sur le changement de statut des Offices et la négociation des nouveaux accords au niveau des rémunérations.

3 – LES TEXTES PARUS

Décret n°2007-1126 du 23 Juillet 2007 relatif au **conseil local et au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et au plan de prévention de la délinquance dans le département.**

Précisions concernant tant le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance que les conseils intercommunaux.

Décret n°2007-118 et arrêté du 19 Juillet 2007 relatifs à **l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres** à moteur et modifiant le code des assurances.

Nouvelles mesures sur le montant des dommages aux biens et précisions sur le document justificatif.

Décret n°2007-1124 du 20 Juillet 2007 relatif à la **domiciliation des personnes sans domicile stable.**

Enoncé en vertu de l'article 51 de la loi sur le droit opposable au logement (D.A.L.O.) des modalités pour l'élection de domicile des personnes sans domicile stable soit auprès

d'un C.C.A.S. soit d'un Organisme agréé, pendant une année

Arrêté du 23 Mai 2007 (J.O. du 7/8) portant création d'un traitement automatisé d'informations individuelles relatif à l'enquête complémentaire au dispositif « **statistiques sur les ressources et les conditions de vie** » **concernant les conditions de logement.**

Conditions d'une enquête lancée en Mai et Juin 2007 auprès de 12.000 personnes.

Arrêté du 4 Juillet 2007 (J.O. du 28/7) portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le **règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.**

Application pour l'essentiel dans les 3 mois de nouvelles dispositions (produits combustibles, périodicité des vérifications, installation de cogénération...).

Circulaire UHC/DH2/N°2007-41 du 6 Juillet 2007 fixation du **loyer maximal des conventions.**

Valeurs des loyers maximaux des logements nouvellement conventionnés applicables aux conventions conclues à compter du 1^{er} Juillet 2007.

Ce texte rappelle que les valeurs des loyers constituent des limites supérieures qui ne doivent pas être appliquées de manière automatique. Le texte insiste également sur les ressources des locataires. Les loyers doivent répondre d'une part au nécessaire équilibre de gestion des organismes et d'autre part à la dépense globale de loyer au regard des ressources des locataires.

4 – LES PROJETS QUI BOUGENT

Le Gouvernement et notamment le **Secrétaire d'Etat à la fonction publique** annoncent la tenue de 4 conférences dès Septembre portant sur le pouvoir d'achat, les valeurs de la fonction publique, le dialogue social et les parcours professionnels des fonctionnaires.



Le Ministre du Logement et de la Ville a affiché sa volonté de sortir de la politique des quartiers pour **que la politique de la ville soit celle de toute la ville** c'est à dire de chacun de ses habitants. Elle suggère un recentrage des efforts non plus sur les territoires mais sur les personnes.

5 - C'EST DANS L'AIR

La France a déposé un recours devant la Cour de Justice Européenne pour contester la demande de la Commission Européenne **d'étendre à toutes les banques du pays la distribution du livret A** et du livret bleu réservés à 3 Etablissements.

Un rapport est attendu pour la mi-décembre afin d'étudier les modalités d'une réforme pour se mettre en conformité avec les règles communautaires tout en préservant les missions d'intérêt général de financement du logement social et d'accessibilité bancaire.

Pour mettre un terme aux difficultés liées à la mise en œuvre de la **libéralisation totale du marché de l'énergie depuis le 1^{er} Juillet**, un sénateur souhaite soumettre une proposition de loi maintenant les tarifs régulés de l'électricité jusqu'au 1^{er} Juillet 2010, alors qu'une autre proposition permettrait de revenir aux tarifs administrés (disposition actuellement irréversible)

Le **Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (A.N.R.U.)** salue le programme engagé dans les quartiers mais appelle à une démarche globale et concertée qui dépasse la reconstruction. Ce Comité préconise un durcissement des critères imposés aux porteurs de projets afin d'éviter de retrouver dans 5 ans les mêmes difficultés sociales que celles rencontrées au début du programme. Principale recommandation : faire de l'A.N.R.U. le pilote de la politique de transformation des quartiers défavorisés et non plus un simple quichet financier.

A noter la signature le 16 Juillet **d'un accord pour l'insertion** entre le Ministre, l'A.N.R.U.

et la F.F.B. portant sur les recrutements dans les métiers en tension et particulièrement le bâtiment, et la création de Groupes d'employeurs pour l'insertion et la qualification (G.E.I.Q.).

La **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (H.A.L.D.E.)** s'installe dans les Régions. Mise en place d'une quinzaine de correspondants locaux pour accueillir et aider les personnes à constituer leur dossier de réclamation.

Dans une lettre de mission le Président de la République demande au Ministre de l'Intérieur de « **procéder à l'actualisation des bases de taxe d'habitation et des taxes foncières à chaque changement d'occupant ou de propriétaire** ».

6 - LU POUR VOUS

Alors que depuis le 15 Juillet l'installation d'éoliennes s'inscrit dans un nouveau cadre réglementaire, une circulaire précisera d'ici la fin Août les **critères d'implantation des éoliennes** pour éviter notamment des perturbations de radars (Le Moniteur du 27.7).

7- BREVES

Le **taux de rémunération du livret A** passe de 2,75 à **3 %** à partir du 1^{er} Août 2007.

Aides personnelles au logement : 120.000 bénéficiaires en moins en 2006 (absence de revalorisation en 2006 et modification des règles d'abattement en cas de chômage)

Selon les chiffres publiés par l'INSEE **flambée des prix de l'énergie en France en 2006**. (76 % pour le gaz entre 2004 et 2006) alors que le baril de pétrole atteint en Août 2007 son plus haut niveau depuis Août 2006.

Augmentation de **+1,1 % de l'électricité** au 16 Août. (1,5 % pour les professionnels).